

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2025



La fertilisation associée,

secteur stratégique de l'agricuture française

unifa

Bien nourrir les plantes
pour mieux nourrir les hommes

AU SOMMAIRE

L'UNIFA, une équipe mobilisée, une ambition réaffirmée — p.04

2025, une année en actions — p.06

Regards croisés : la dynamique de nos sections — p.10

Travail collectif : les commissions et le partenariat SOVEEA — p.20

Données statistiques et chiffres **UNIFA** — p.24

Nos adhérents — p.27

Ce rapport d'activité est éco-conçu :
La maquette utilise des typographies requérant le moins d'encre possible et facilitant la lecture ; la limitation de marges, d'aplats de couleur ou d'illustrations en quadrichromie permet de réduire l'encrage lors de l'impression.

Directrice de publication : Valérie Sené
Rédaction, conception et réalisation : Zest en Plus – Anne Gilet, février 2026 Imprimé par Emergence sur papier Novatech
Satin certifié PEFC - produit à partir de fibres de bois vierges issues de forêts certifiées PEFC et de sources contrôlées ; 350g/m² couverture ; 135 gr/m² pages intérieures. **Crédit photos :** Shutterstock
Dépôt légal à parution.

ÉDITO



Prendre la suite et accélérer ensemble

Le 18 juin, j'ai eu l'honneur de prendre la suite de la mandature conduite par Delphine Guey. J'ai souhaité inscrire cette succession dans la continuité des valeurs qui structurent notre organisation : responsabilité, innovation, solidarité de filière.

Mais j'ai aussi voulu affirmer un cap clair pour les années 2025-2028. Notre feuille de route porte une ambition forte : **faire de la fertilisation un levier majeur de souveraineté agricole, accélérer la transition vers la fertilisation associée et valoriser l'innovation, positionner notre industrie pour qu'elle soit plus compétitive,** au service des agriculteurs comme de la société.

Ce rapport d'activité 2025 traduit cette ambition. Il raconte une année dense, exigeante, souvent marquée par des tensions externes puissantes, mais aussi une année qui a amplifié notre rôle : éclairer les débats publics, défendre nos capacités industrielles locales, faire progresser les normes pour sécuriser les acteurs des métiers de production et valoriser les innovations dans les process industriels, dans l'efficience des fertilisants qui transforment l'agriculture française vers le produire mieux.

Ensemble, nous avons posé les premiers jalons de cette nouvelle mandature. Ensemble, nous préparons l'avenir.

2025 : une année exigeante, mais porteuse d'une trajectoire ambitieuse

2025 a été une année dense, faite de dossiers techniques, de débats publics imposant expertise et réactivité, et d'un agenda réglementaire intense. Mais c'est aussi une année qui a montré la force de notre collectif : quand il s'agit d'expertise scientifique ou réglementaire, de légitimité institutionnelle ou sectorielle, l'UNIFA a su être entendue et utile.

Ce rapport témoigne à la fois de la dynamique attractive qui s'ouvre aujourd'hui pour notre syndicat. L'ambition portée par la nouvelle mandature est exigeante, mais elle est mobilisatrice. Elle donne envie de se projeter, de construire, d'innover. C'est cette énergie que nous voulons partager ici.

Jacques Fourmanoir
Président de l'UNIFA

L'UNIFA, une équipe mobilisée, une ambition réaffirmée

L'UNIFA engage une nouvelle trajectoire 2025-2028 pour peser davantage et agir concrètement au service de la souveraineté industrielle et agricole.

1 GAGNER EN INFLUENCE,



c'est faire entendre collectivement une parole claire, crédible et unie sur ce que notre filière apporte à l'agriculture française : **performance, durabilité et préservation des sols** comme de l'environnement. L'UNIFA affirme son rôle auprès des décideurs publics français et européens. Elle défend une réglementation équilibrée, efficiente et promeut une image fondée sur la science, la responsabilité et l'innovation.

2 GAGNER EN PRODUISANT,



c'est remettre la capacité industrielle et la sécurité d'approvisionnement au cœur du débat. La fertilisation est un maillon essentiel de la souveraineté agricole : **protéger et consolider les capacités de production, sécuriser la disponibilité de tous les types de fertilisants sur le territoire, soutenir l'innovation** (notamment bas carbone) et favoriser les partenariats public-privé : telle est la condition pour ne pas subir.

3 GAGNER EN APPARTENANCE,



enfin, c'est renforcer la dynamique collective auprès de nos parties prenantes partenaires, en particulier dans le domaine de l'agrofourniture, pour transformer notre ambition en actions concrètes. Notre feuille de route 2025-2028 porte aussi une dimension humaine : **réaffirmer la fierté d'appartenir à un secteur responsable, indispensable à l'agriculture et à la société.**

Cette dynamique s'organise autour de trois piliers : la souveraineté alimentaire, la transition environnementale et la compétitivité industrielle. Elle s'appuie sur des leviers structurants, dont notre Plan de souveraineté engrais et nos 16 propositions, et sur une conviction : la fertilisation associée est un pivot de la transition agroécologique, par la complémentarité entre fertilisants minéraux, organiques et biostimulants.

Les missions de l'UNIFA

1. L'expression collective des besoins et des positions de ses membres.
2. La participation, auprès des pouvoirs publics, aux débats qui concernent la nutrition des plantes et la santé des sols, en étant force de proposition.
3. La promotion et la valorisation de la nutrition des plantes, dans le respect de l'environnement et de la santé, et en soutien de la montée en qualité et en compétitivité de l'agriculture française.

Travaux en groupe

5 sections :
producteurs industriels d'azote, producteurs d'engrais simples et composés, producteurs de fertilisants organo-minéraux et organiques, producteurs d'amendements minéraux basiques, producteurs de biostimulants

2 commissions :
réglementation et normalisation, agriculture et environnement

Des groupes de travail thématiques
dont le GT affaires publiques

L'organisation et les instances

Assemblée générale ouverte à tous les adhérents

Conseil d'administration de **12 membres** représentant la diversité des métiers

Bureau de **9 membres** élus pour 3 ans : président, vice-président, trésorier, secrétaire et présidents de sections



Une équipe de 7 permanents
aux compétences complémentaires



Florence Nys
Déléguée générale



Valérie Sené
Directrice affaires publiques et communication



Julian Osorio
Chargé d'enquêtes statistiques



Gildas Cotten
Responsable agriculture environnement



Florence Catrycke
Directrice réglementation et normalisation



Célina Barreto,
Responsable affaires réglementaires



Christine Macaire
Assistante de direction responsable qualité

2025, une année en actions



JANVIER

CAMPAGNE 2023-2024 : UN MARCHÉ EN TRANSFORMATION

Fertilisants en France : entre défis et innovations, la filière évolue.
Dans un contexte géopolitiquement instable, la publication des chiffres 2023-2024 par l'UNIFA confirme des tendances fortes : baisse structurelle des livraisons d'engrais minéraux depuis 5 ans, évolution de la répartition des segments et progression des biostimulants.

PFAS : REMETTRE SCIENCE ET MÉTHODE AU CŒUR DU DÉBAT

L'UNIFA mobilise les acteurs de la normalisation pour objectiver les enjeux PFAS.
Le 28 janvier 2025, l'UNIFA co-préside une réunion intercommissions du Bureau de normalisation fertilisation (BN Ferti) pour partager l'état des connaissances et poser les enjeux liés aux substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) pour les Matières fertilisantes et supports de culture (MFSC).
Élargie à l'ensemble des commissions de normalisation, cette réunion rassemble la DGAL ainsi que des chercheurs et experts scientifiques (INRAE, Université de Montréal, Bureau de recherches géologiques et minières – BRGM -, LABOCEA). Objectif : présenter le plan interministériel PFAS, faire le point sur les connaissances disponibles et les travaux en cours (suivi, méthodes d'analyse) pour éclairer la filière sur un enjeu émergent et sensible.



FÉVRIER

SIA : LA SANTÉ DES SOLS AU CENTRE DES DISCUSSIONS

L'UNIFA met en avant l'innovation de la filière fertilisation au service de la santé des sols.
Après une première table ronde au Salon international de l'agriculture en 2024, l'UNIFA revient en 2025 pour montrer comment les acteurs de la fertilisation mobilisent l'innovation afin d'améliorer la santé des sols, accroître la biodisponibilité des nutriments et ainsi favoriser la nutrition des plantes.
Le 26 février 2025, l'UNIFA co-organise avec #Agridemain une table d'hôtes au SIA et réunit l'écosystème : recherche, instituts, agriculteurs, acteurs amont/aval.

MARS

CADMIUM : AUDITION ANSES, CONTRIBUTION SALUÉE

Une intervention technique solide dans un cadre scientifique exigeant.
Le 14 mars, l'ANSES auditionne l'UNIFA dans le cadre de son auto-saisine sur l'exposition agrégée au cadmium.
S'appuyant sur les contributions du groupe de travail Cadmium et de ses adhérents, l'UNIFA défend une évaluation globale des causes de l'exposition au cadmium et apporte un éclairage technique reconnu sur la nécessité de la fertilisation phosphatée, son évolution et notamment la réduction par quatre des apports des engrais phosphatés minéraux en quarante ans, et sur le fonctionnement du marché des engrais.

COMITÉ DES UTILISATEURS : RENFORCER LA ROBUSTESSE DES DONNÉES "LIVRAISONS"

L'UNIFA et le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, renforcent la qualité et l'utilité de l'« Enquête de livraisons d'engrais à usage professionnel ».
Le 13 mars, l'UNIFA et le SSP réunissent les utilisateurs de la statistique nationale pour améliorer en continu l'enquête « Livraisons », devenue un outil clé du débat public.
Cette réunion annuelle, consacrée à la méthodologie statistique, met l'accent sur la qualité statistique, la gestion des non-réponses, les évolutions méthodologiques et les besoins des utilisateurs (inventaires d'émissions, qualité de l'air, politiques publiques).

AVRIL

RÉGLEMENTATION & NORMALISATION : ANTICIPER LES VIRAGES

CLP/REACH, PFAS, réemploi, RUE 2019/1009 : avec l'appui de ses adhérents, l'UNIFA anticipe les évolutions majeures.
La révision du règlement européen sur la fertilisation est lancée : la commission réglementation & normalisation fait le point sur les nouvelles obligations d'étiquetage, les substances sensibles (bore, PFAS, cadmium), les normes à réviser. Elle structure les groupes de travail pour contribuer à la révision du règlement européen RUE 2019/1009.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE : ACCORD-CADRE A.D.I.VALOR 2025–2027

La filière confirme son engagement concret sur la collecte et la valorisation des déchets d'agrofourniture.
La signature de l'accord-cadre 2025–2027, en présence de la ministre de l'Agriculture et aux côtés de SOVEEA, illustre une mobilisation collective pour la reprise, le tri et le recyclage des big bags. Elle témoigne d'une économie circulaire déjà structurée et opérationnelle.

DGCCRF : ALERTE SUR LA CONCURRENCE DÉLOYALE DANS LES FERTILISANTS ORGANIQUES

***Le 3 avril*, l'UNIFA échange avec la DGCCRF sur des pratiques de concurrence déloyale affectant les producteurs français de fertilisants organiques et organo-minéraux.**
Elle signale la mise sur le marché de fertilisants importés présentant des non-conformités (étiquetage, composition, traçabilité), fragilisant les entreprises françaises dans un contexte économique tendu.



MAI

AFFAIRES PUBLIQUES : LANCEMENT D'UN GROUPE DE TRAVAIL

Dans le cadre du renforcement de sa stratégie de plaidoyer, l'UNIFA lance un groupe de travail dédié aux affaires publiques. Composé d'une dizaine de responsables affaires publiques issus des entreprises adhérentes, ce groupe vise à structurer et intensifier l'action collective de l'UNIFA, afin de renforcer sa capacité d'influence et sa présence au plus près des décideurs publics.



JUIN

PARTICIPATION FRANÇAISE AU COMITÉ TECHNIQUE EUROPÉEN DE NORMALISATION

Mandatés par le BN Ferti, deux délégués français participent en visioconférence à la réunion des 4 et 5 juin du comité technique européen. Les échanges portent sur l'avancement des travaux de normalisation (mandat M/564), les futures normes sur les struvites et les biochars, ainsi que sur des enjeux techniques clés, dont les PFAS.
Cette participation permet de défendre les positions françaises et d'anticiper les évolutions normatives européennes.

2025, une année en actions

JUIN

LABEL CNIS : UN SAVOIR-FAIRE ET UNE COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE RECONNUS

Le Comité du label de la statistique publique, rattaché au Conseil national de l'information statistique (CNIS), évalue l'intérêt général et la qualité méthodologique des enquêtes de la statistique publique.
En juin, le Comité du label de la statistique publique rend un avis favorable permettant le renouvellement pour deux ans du label d'intérêt général et de qualité statistique de l'enquête mensuelle sur les livraisons d'engrais à usage professionnel.
Cette décision valorise le savoir-faire méthodologique de l'UNIFA, sécurise juridiquement le dispositif et renforce la reconnaissance de l'UNIFA comme acteur de référence du secteur agricole.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UNIFA : PASSAGE DE RELAIS ET FORTE VISIBILITÉ

Un rendez-vous statutaire et public au cœur des enjeux de souveraineté agricole et industrielle. *Les 17 et 18 juin,* l'UNIFA tient son assemblée générale statutaire élective et annonce sa feuille de route 2025-2028, dans la continuité de l'assemblée générale ouverte consacrée à la souveraineté et à la fertilisation associée.
Le passage de relais entre Delphine Guey et Jacques Fourmanoir s'inscrit dans un contexte de forte mobilisation, avec 171 participants et 22 journalistes, faisant de cet événement un temps fort de visibilité pour la filière.

CONCURRENCE DÉLOYALE : AVANCÉES SUR LES IMPORTATIONS RUSSES/ BIÉLORUSSES

La protection de notre industrie s'impose comme un axe clair et audible.
Après une mobilisation engagée depuis 2024, l'UNIFA obtient le soutien de la France à la mise en place de mesures visant à restreindre les importations d'engrais azotés en provenance de Russie et de Biélorussie.



JUILLET

RENCONTRE AVEC LA MINISTRE DE L'AGRICULTURE : SOUVERAINETÉ ET FERTILISATION AU CŒUR DES ÉCHANGES

Une première prise de contact stratégique entre le nouveau président de l'UNIFA et la ministre de l'Agriculture.
Le 26 juillet, Jacques Fourmanoir est reçu par Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Ce rendez-vous consacre l'UNIFA comme interlocuteur légitime sur les enjeux de souveraineté en engrais, de qualité des produits et d'accompagnement des pratiques agricoles. La ministre salue l'approche transversale et le rôle structurant de l'UNIFA.

SEPTEMBRE

FEUILLE DE ROUTE : ALIGNER ET DÉPLOYER

Le cap 2025–2028 entre dans sa phase opérationnelle.
Le président Jacques Fourmanoir engage le déploiement de la feuille de route auprès du Bureau et de l'équipe UNIFA, en organisant l'action autour de la cohérence des enjeux internes, de l'ouverture vers les représentants externes et des priorités de souveraineté, transition et compétitivité.

MACF : DÉFENDRE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET ALIMENTAIRE

L'UNIFA affiche une position claire sur le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), levier clé de compétitivité et de transition.
L'UNIFA formalise et porte sa position sur le MACF auprès des cabinets ministériels, des administrations, des parlementaires et des médias. Elle rappelle le rôle pivot du dispositif pour garantir une concurrence loyale, limiter les fuites de carbone et renforcer la souveraineté industrielle européenne. Elle plaide pour un partage équitable des coûts de la décarbonation et un soutien effectif aux investissements industriels.

OCTOBRE

VOLATN : SIGNATURE DU PROJET AVEC L'INRAE

La filière investit dans la preuve scientifique. Face aux enjeux climatiques et de qualité de l'air, l'UNIFA engage avec l'INRAE le projet de recherche VolatN afin de mieux caractériser les émissions d'ammoniac et de protoxyde d'azote selon les types d'engrais. Ce projet (12 entreprises mobilisées, 27 mois) vise à établir un référentiel de mesures en conditions contrôlées et à améliorer la précision des facteurs d'émissions utilisés en France.



NOVEMBRE

"SOCLE COMMUN" MFSC : MOBILISATION À 8 VOIX

L'UNIFA fédère 8 autres acteurs de l'industrie des Matières fertilisantes et supports de culture (MFSC) pour prévenir une réforme contre-productive.
Un courrier commun adressé à 4 ministères alerte sur les risques de complexité de mise en œuvre, de surcoûts, de distorsions de concurrence et d'impacts pour les filières agricoles et Jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI). Il appelle à une concertation assortie d'une étude d'impact.

PFAS : AUDITION PAR LES INSPECTIONS DE L'ÉTAT

L'UNIFA défend une approche fondée sur la rigueur scientifique. Lors de l'audition par le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) et l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD), l'UNIFA rappelle l'absence, à ce stade, de méthodes d'analyse robustes pour les matières fertilisantes. Elle recommande une approche globale fondée sur la concertation interprofessionnelle.

DÉCEMBRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION : SYNTHÈSE ET CAP 2026

Une année dense, un cap consolidé, des priorités assumées.
Le 3 décembre, le conseil d'administration dresse la synthèse des faits marquants de l'année et confirme les priorités pour 2026 : souveraineté, transition et compétitivité, avec la poursuite du plaidoyer sur le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), des chantiers techniques (VolatN, réglementation et normalisation) et de la stratégie d'influence de l'UNIFA.
Le conseil salue une année marquée par le renforcement des actions techniques, institutionnelles et d'influence, notamment sur les enjeux de souveraineté, de compétitivité industrielle et de transition. La feuille de route 2025-2028 est confirmée, avec l'ambition de gagner en influence, gagner en produisant et gagner en appartenance.

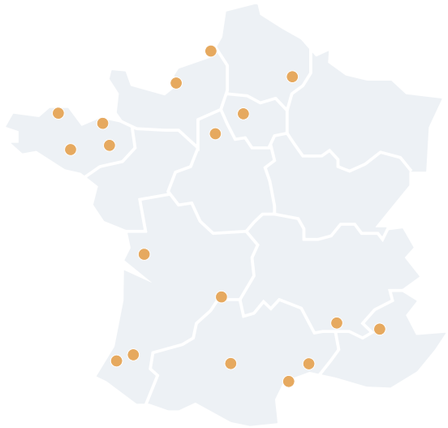
GRAND RÉVEIL ALIMENTAIRE : PORTER LE MESSAGE AMONT

Le président de l'UNIFA réaffirme le rôle stratégique des fertilisants dans la reconquête alimentaire. *Le 8 décembre,* Jacques Fourmanoir se rend à Rungis, à l'invitation de la ministre de l'Agriculture, dans le cadre du Grand réveil alimentaire, pour engager l'ensemble des filières dans une stratégie de reconquête de la souveraineté alimentaire à dix ans. L'UNIFA porte un message central : la souveraineté agricole commence en amont, par les fertilisants, l'innovation et l'accompagnement des agriculteurs, conditions indispensables pour produire demain une alimentation durable, compétitive et indépendante.



Regards croisés

SECTION **BIOSTIMULANTS**



20

ADHÉRENTS, DE TOUTES TAILLES

70%

DU MARCHÉ



Jean-François Ducret,
Président des producteurs
de biostimulants de plante et du sol

« En aidant les plantes à mieux utiliser les éléments nutritifs du sol et à résister aux aléas climatiques, les biostimulants permettent de préserver le rendement et la qualité des récoltes, qu'il s'agisse de grandes cultures, de vigne, d'arboriculture ou de maraîchage. Ils contribuent donc, eux aussi, aux enjeux de souveraineté alimentaire et à l'indépendance agricole française. »



Florence Catrycke,
Directrice réglementation et normalisation, et référente de section

« Comparé à celui d'autres pays européen, le cadre réglementaire français peut parfois freiner l'innovation et l'accès au marché des biostimulants. La section se mobilise pour contribuer activement aux réflexions visant à faire émerger un environnement réglementaire plus favorable, condition indispensable au déploiement de ces solutions et au maintien, sur notre territoire, d'entreprises innovantes créatrices de valeur pour l'agriculture. »

Le cap des 20 adhérents est atteint !

Pour clarifier l'offre en biostimulants, sur un marché pas encore mature, **la section poursuit son rôle de pédagogie et de communication**.



Avec l'arrivée d'un nouvel adhérent en 2025, la section biostimulants s'est de nouveau renforcée. Une belle dynamique ?

J-F.D. : Oui, effectivement. La section compte désormais 20 adhérents : des entreprises de toutes tailles, de la start-up à la multinationale, qui pèsent plus de 70 % du marché français. Une belle représentativité ! Même si, en 2025, le marché enregistre une nouvelle baisse pour la deuxième année consécutive - due notamment aux trésoreries tendues des exploitations agricoles – nos entreprises continuent d'investir dans la recherche. L'enjeu : proposer des solutions innovantes, créatrices de valeur pour le monde agricole.

Pouvez-vous nous rappeler le rôle de la section ?

F.C. : Au-delà des enjeux réglementaires et techniques, la section œuvre à renforcer la visibilité et la crédibilité d'une offre encore en structuration. Elle porte un message collectif et transversal sur les modes d'action, l'efficacité et le rôle des biostimulants, tandis que, de son côté, chaque entreprise s'attache à décliner ces éléments dans sa propre stratégie. Cette complémentarité contribue à une meilleure appropriation de ces solutions par les agriculteurs et les conseillers.

Quels enseignements pouvez-vous tirer de la campagne passée ?

J-F.D. : L'offre en biostimulants n'est pas encore mature : les agriculteurs et les conseillers ont donc parfois du mal à positionner ces spécialités de façon durable dans les itinéraires techniques, faute de références fiables. Un agriculteur sur quatre a déjà utilisé un biostimulant et un autre quart se dit prêt à en tester un prochainement. Cela signifie donc qu'il reste encore la moitié des exploitants à convaincre. Nous devons renforcer la communication pour expliquer l'intérêt de ces solutions, notamment en grandes cultures.

Comment ?

J-F.D. : En faisant preuve de pédagogie, pour bâtir un message clair sur le rôle des biostimulants et quantifier, dès que possible, le gain attendu. Pour ce faire, l'agronomie doit revenir au cœur des échanges. Mais il est vrai qu'avec ces produits, il n'existe pas de mode d'emploi unique, comme c'est le cas avec les produits de protection des plantes par exemple. Pour être crédible et audible, le conseil doit passer par un travail commun entre les fabricants, les instituts techniques, les coopératives et les négoces pour accompagner au mieux les agriculteurs sur le terrain.

Comment appréhendez-vous les mois à venir ?

J-F.D. : Le marché va continuer à se professionnaliser. Plus que de biostimulants, nous parlons désormais de solutions pour aider les plantes à mieux tolérer les stress abiotiques, à accroitre la biomasse, à utiliser au mieux les éléments nutritifs du sol, à mieux faire fonctionner la rhizosphère… Nos entreprises réalisent un important travail de screening sur des composants d'origine animale ou végétale pour identifier leur éventuel rôle sur la physiologie des plantes. Je pense que nous ne sommes encore qu'à l'âge de pierre des biostimulants ! Le champ d'investigation est encore large, ce qui rend notre métier, et la mission de la section, passionnants.



Regards croisés

SECTION **DES PRODUCTEURS D'ENGRAIS ORGANIQUES ET ORGANO-MINÉRAUX ÉLABORÉS**

9

ADHÉRENTS QUI COUVRENT PRÈS DE **80 % DU MARCHÉ**

80% **DES 400 000 TONNES**
de fertilisants organiques et organo-minéraux élaborés sont utilisés en viticulture, maraîchage, arboriculture et espaces verts

78% **DES MATIÈRES PREMIÈRES**
utilisées sont issues de l'économie circulaire

93% **DES EMBALLAGES EMPLOYÉS**
par la filière (big bags, sacs, bidons,futs) sont collectés pour être recyclés

5% **DU VOLUME DES ENGRAIS ÉLABORÉS**
est livré en vrac



Éric Giovale,
Président des producteurs d'engrais organiques et organo-minéraux élaborés

« Nous sommes des experts qui transforment et valorisent des matières premières d'origine organique, à fort intérêt agronomique pour la vie des sols et la croissance des plantes. Mieux vaut les utiliser pour apporter de l'énergie à nos sols que pour produire de l'énergie, aussi verte soit-elle. »



Célina Barreto,
Responsable affaires réglementaires et référente de section

« Pour 2026, la section va poursuivre sa stratégie globale de communication et de pédagogie pour montrer aux politiques, mais aussi aux distributeurs et aux agriculteurs, tout notre professionnalisme, notre éthique et notre savoir-faire. »

Le saviez-vous ?

Le compostage, d'une durée de 3 à 12 mois, comprend une phase de maturation essentielle pour stabiliser le produit et optimiser sa richesse en micro-organismes et en nutriments. En cas de présence de matières animales, une phase d'hygiénisation conforme aux réglementations en vigueur précède la maturation. **Ce savoir-faire industriel garantit des fertilisants technologiques innovants, traçables et exempts de pathogènes, répondant ainsi aux exigences de qualité les plus strictes.**

Miser sur notre professionnalisme pour nous démarquer !

En 2026, les adhérents de la section vont amplifier les échanges avec les responsables politiques, à l'échelle locale et nationale, **pour rappeler l'enjeu de préserver le tissu industriel français, l'urgence de lutter contre la concurrence déloyale aux frontières et la nécessité de respecter la loi sur la priorité des usages des ressources végétales.**

Quels ont été, en 2025, les faits marquants de votre section ?

E.G. : Trois nouveaux adhérents nous ont rejoints, portant leur nombre à neuf. Sociétés familiales comme groupes internationaux, tous implantés au cœur des territoires, ils font de nous des pionniers de la fertilisation associée : nos amendements et engrais combinent matières organiques, minérales et biostimulants grâce à des process sûrs et innovants. Nous avons édité une plaquette rappelant les atouts agronomiques de nos produits, l'absence de contaminants, leur traçabilité et le rôle de nos fabricants dans la décarbonation, la santé des sols et la souveraineté alimentaire.

Quel est l'enjeu de cette communication ?

E.G. : L'objectif est de rappeler l'intérêt des usages des matières d'origine organique et de souligner les faibles émissions de carbone des organiques élaborés du fait de matières premières collectées et transformées localement, d'une énergie optimisée et du recours quasi systématique aux plastiques recyclés. Nos fertilisants élaborés stockent du carbone dans les sols, renforcent la matière organique, la vie microbienne et la rétention d'eau, tout en optimisant la nutrition des plantes et les rendements.

Quelles actions allez-vous mettre en place pour accroitre votre visibilité ?

C.B. : Nous souhaitons bâtir des actions coordonnées entre adhérents, dont des visites d'usines pour les préfets et députés locaux, avec l'appui des médias régionaux. Il s'agit d'expliquer notre maîtrise des process et l'impact de nos produits sur la compétitivité agricole française. Le but est aussi d'alerter sur la nécessaire protection de notre industrie, de nos emplois, et sur les dangers d'une distorsion de concurrence sur notre souveraineté.





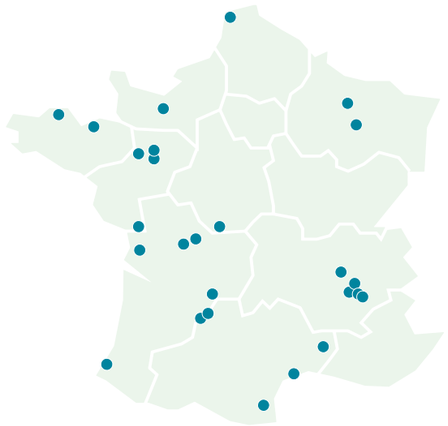
Comment valoriser la production d'engrais organiques et organo-minéraux élaborés français ?

E.G. : Un courrier sensibilisera les distributeurs aux bonnes pratiques, notamment au choix de produits conformes, issus d'acteurs engagés dans une démarche éthique. Les importations, trop souvent non-conformes, font peser un risque sur la sécurité alimentaire, parfois sous-estimé. Nous poursuivrons nos actions auprès du ministère de l'Agriculture car ni la loyauté de la concurrence entre industriels, ni les intérêts des consommateurs ne sont garantis. Nous proposons un dépôt d'enregistrement pour les produits non fabriqués en France et difficilement contrôlables par la DGCCRF et la DGAL. L'UNIFA, par son expertise réglementaire, pourrait accompagner la phase préliminaire en réunissant la composition, l'échantillonnage, les analyses, la fiche de données de sécurité ou encore la fiche technique de chaque produit, sans se substituer aux instances décisionnaires.

Quels autres objectifs en 2026 ?

C.B. : Nous aimerions bâtir un observatoire statistique de notre gisement pour mieux le caractériser et orienter l'utilisation des produits d'origine organique. Aujourd'hui tournés vers la vigne, l'arboriculture, le maraîchage et les espaces verts, nous visons aussi les grandes cultures au travers de produits encore plus élaborés, principes actifs, bactéries biostimulantes ou activateurs pour améliorer les rendements tout en préservant l'environnement.

SECTION **AMENDEMENTS MINÉRAUX BASIQUES**



8 ADHÉRENTS PRODUCTEURS
d'amendements minéraux basiques

27 SITES DE PRODUCTION
bien répartis sur l'ensemble du territoire

100 % DES PRODUITS PROPOSÉS
sont fabriqués en France, avec plus de **95 %** de matières premières d'origine française



Luc Chorier
Président des producteurs d'amendements minéraux basiques

« La France a la chance de disposer d'un maillage d'industriels, fabricants d'amendements minéraux basiques, bien réparti sur l'ensemble du territoire. Une organisation à préserver pour assurer un approvisionnement local, compétitif et de qualité au sein de chaque bassin agricole. »



Célina Barreto
Responsable affaires réglementaires et référente de section

« Les amendements minéraux basiques sont au cœur de la fertilisation associée. En maîtrisant le pH du sol, ils pérennisent sa qualité, aident les plantes à mieux absorber les autres éléments fertilisants, à assurer correctement leur croissance, donc à produire plus. »

À retenir

Plusieurs études (Terrena, INRAE, COMIFER) montrent les intérêts d'un pH agroclimatique à 6,8 sur la fertilité des sols. Certains sont déjà connus, comme les impacts sur la structure des sols, les bénéfices sur les rendements… D'autres, plus récents, sont d'ordre environnemental, telle la diminution de 50 % des émissions de protoxyde d'azote. **La prise en compte de la bonne gestion du pH des sols s'intègre dans la démarche de fertilisation associée portée par l'UNIFA.**

Le « pH 6,8 agroclimatique », un concept à promouvoir

Viser un pH de 6,8 est incontournable pour restructurer les sols et leur permettre de bien fonctionner. L'apport d'amendements minéraux basiques reste l'un des leviers à privilégier. **Cette stratégie permet aussi de valoriser les autres fertilisants de l'itinéraire technique : ou comment la fertilisation associée prend tout son sens.**



La section met en avant, depuis deux ans, le concept de pH agroclimatique 6,8. De quoi s'agit-il ?

L.C. : Plusieurs études ont montré que le pH joue un rôle clé dans le bon fonctionnement du sol, dans le développement des plantes et dans l'absorption des éléments fertilisants : avec un optimum situé à 6,8. D'où le concept de « pH agroclimatique 6,8 », porté par notre section : car le rôle des amendements minéraux basiques est précisément de remonter le pH des sols acides.
Une étude de l'INRAE montre que près de 3 millions de tonnes (Mt) de valeurs neutralisantes sont utilisées chaque année en France, en prenant en compte les matières organiques, les sous-produits industriels comme les écumes de sucrerie ou les amendements minéraux basiques. Pour que tous les sols atteignent un pH de 6,8, il faudrait en apporter 21 Mt, soit 7 fois plus. Les amendements minéraux basiques restent sous-utilisés. Il est donc capital de poursuivre la pédagogie pour que ce pH 6,8 devienne un vrai repère pour les agriculteurs.

Le COMIFER s'est également emparé du sujet ?

L.C. : Effectivement, lors des rencontres du Comité français d'étude et de développement de la fertilisation raisonnée (COMIFER), fin novembre 2025, il a été validé qu'agir sur le pH des sols pour atteindre 6,8 affichait de sérieux atouts : agronomiques comme évoqué précédemment mais également environnementaux. En effet, lors de son intervention, Catherine Hénault (INRAE) a souligné que le passage du pH de 6,4 à 6,8 permet de réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre, à commencer par le protoxyde d'azote.

Un de nos axes de travail consiste à collecter des données scientifiques et techniques sur cette thématique. N'oublions pas non plus que les amendements minéraux basiques peuvent être utilisés dans les zones d'élevage où les légumineuses, composant essentiel des rations, apprécient un pH minimum de 7 : une façon aussi de participer à la souveraineté de la France en protéines en limitant les importations de soja.

La communication reste-t-elle un axe d'action pour 2026 ?

C.B. : Oui, il est important de poursuivre la pédagogie et la communication pour rappeler qu'un sol avec un pH de 6,8 est un sol bien structuré qui permet aux microorganismes de se développer, donc de jouer pleinement leur rôle. L'agronomie doit revenir au cœur des échanges avec les agriculteurs pour qu'ils prennent conscience de l'importance du pH des sols. Il convient aussi de rappeler que le sol n'est pas qu'un support : c'est un capital à préserver… et à entretenir.

Et du côté de la réglementation, quel est le sujet clé à venir ?

L.C. : Notre rôle est aussi d'informer les adhérents sur les futures réglementations européennes et françaises et d'en apporter un décryptage clair. Parmi les dossiers à suivre, celui du socle commun et l'évolution du règlement européen (UE) 2019/1009 pour l'ensemble des engrais et fertilisants sous marquage CE. Les données transmises aux adhérents leur permettent d'animer les échanges en section de travail ou lors des commissions réglementation et normalisation. L'UNIFA collabore également aux travaux de normalisation du BN Ferti, ce qui permet de participer activement aux évolutions des textes en cours.



SECTION **DES PRODUCTEURS INDUSTRIELS D'AZOTE**

+2Mt

D'AMMONITRATES PRODUITES EN FRANCE

En 15 ans

les industriels des engrais azotés ont, en France, quasiment éliminé toutes les émissions d'acide nitrique et ont réduit de moitié leurs émissions de gaz à effet de serre

DANS LES GRANDES LIGNES

1/3 des nitrates produits **en France,**

1/3 **en Europe,**

1/3 **dans le monde,**



Michael Lepelley

Président des producteurs d'engrais minéraux azotés

« La mise en place de taxes sur les engrais azotés russes depuis le 1er juillet 2025 est une bonne nouvelle pour nos industries. Car réduire la concurrence déloyale, c'est avant tout préserver nos sites de production et assurer une véritable souveraineté alimentaire. »



Florence Nys

Déléguée générale et référente de section

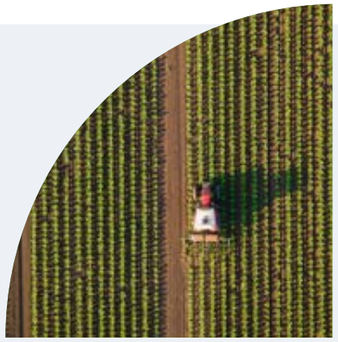
« Les innovations pour décarboner la production d'ammonitrate sont déjà en place chez les industriels français. La question est désormais de savoir comment passer de cette innovation « concept » à une innovation de « marché » ».

Le saviez- vous ?

En quinze ans, les producteurs européens d'ammonitrate ont réduit de plus de 90 % leurs émissions industrielles de protoxyde d'azote (N_2O). Les usines européennes sont les plus performantes au monde avec des émissions qui s'élevaient en 2018 à 0,1 tonne de CO_2 équivalent par tonne d'acide nitrique — une matière intermédiaire essentielle à la fabrication de l'ammonitrate — contre 2,4 tonnes en Russie, 1,5 en Égypte, 1,4 en Algérie et 1,2 aux États-Unis.

Valoriser et faire reconnaître nos efforts de décarbonation

Taxe sur les engrais russes aux frontières, promotion du MACF, pédagogie autour de la décarbonation… **les dossiers suivis par la section PIA en 2025 devraient se poursuivre en 2026.**



Comment, en 2025, votre section a-t-elle pleinement joué son rôle ?

M.L. : Le rôle de la section des producteurs industriels d'azote est de défendre et de faire la promotion de la meilleure forme d'azote qui existe aujourd'hui, à savoir l'ammonitrate. C'est une chance pour la France de disposer de quatre sites de production. Notre quotidien s'articule autour de veilles et d'actions sur les dossiers réglementaire, statistique, concurrence déloyale, affaires publiques et communication.

Quels sujets avez-vous abordés plus spécifiquement ?

F.N. : Les sujets liés à la transition environnementale, à la compétitivité et la souveraineté de nos industries. L'un des gros dossiers de 2025 fut d'accompagner la mise en place de la taxe sur les engrais russes aux frontières. Actée le 1er juillet 2025, cette mesure est indispensable pour rééquilibrer les pratiques commerciales, dans un contexte de sanction de l'UE vis-à-vis de la Russie, avec l'objectif aussi d'être moins dépendant de ces importations.

Les échanges autour du MACF ont dû également mobiliser votre section ?

M.L. : Oui, nous avons promu le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), un outil climatique crucial pour les producteurs en France et en Europe. En effet, l'urée et la solution azotée importées sont actuellement exemptes de coût carbone, contrairement à l'ammonitrate produite en France. Les industriels français paient ce coût depuis 2005 : il nous semble juste que tous participent aussi à cet effort de décarbonation en effet miroir. En France, ce système a incité les producteurs à investir dans différents outils pour décarboner notre industrie : outils pour réduire les émissions de protoxyde d'azote (N_2O), pour limiter les émissions de CO_2, utilisation d'ammoniac bas carbone, d'hydrogène décarboné… L'équilibre doit être trouvé entre les efforts déjà réalisés et ceux à mener, notamment pour les produits importés.



À quoi, selon vous, doit servir l'argent collecté par le MACF ?

F.N. : L'UNIFA milite pour que les recettes collectées accompagnent toutes les initiatives de décarbonation, dans nos usines mais aussi dans les exploitations agricoles, car toutes les formes d'azote ne se valent pas. Il est capital de poursuivre la dynamique engagée mais encore faut-il que ces engrais plus propres et plus durables soient reconnus comme tels. La décarbonation commence par une utilisation plus vertueuse de l'ammonitrate produit en France.

Quels sont les axes de travail de la section pour 2026 ?

M.L. : Nous suivrons la mise en œuvre du dossier MACF et avons encore un travail de pédagogie et de communication à mener pour expliquer les différences entre émission de GES, volatilisation ammoniacale, décarbonation… La décarbonation a un coût et doit donc être accompagnée à tous les niveaux de la filière. Cela rejoint le fil conducteur de l'UNIFA : la fertilisation associée. Aujourd'hui, conduire un blé, c'est utiliser la forme d'azote la plus performante avec l'empreinte carbone la plus faible, associée à des outils de pilotage et de modulation ainsi qu'à des biostimulants pour améliorer son efficience. Le tout en valorisant au mieux le débouché tout au long de la chaîne de valeur jusqu'à l'agriculteur.

SECTION **DES ENGRAIS SIMPLES COMPOSÉS**

Évolution des quantités d'éléments phosphore et potassium des engrais minéraux épandus par hectare de surface fertilisable en France métropolitaine



Source UNIFA & AGRESTE



Olivier Torsy

Président des producteurs d'engrais simples et composés

« La transposition de la directive européenne sur la surveillance des sols, qui devrait s'opérer d'ici deux à trois ans, est un dossier suivi de près par notre section. Les teneurs limites en phosphore qui seront définies constituent un enjeu fort pour notre filière : d'elles dépendront les stratégies de production à bâtir pour les années à venir. »



Gildas Cotten

Responsable agriculture environnement et référent de section

« La situation économique des exploitations agricoles nous interpelle car elle impacte directement la capacité des agriculteurs à financer leurs achats d'intrants. En cas de tension, il peut y avoir des impasses sur différents types de fertilisants ou d'amendements. »

Livraisons d'engrais minéraux en France métropolitaine en kg d'éléments par ha fertilisable

Sources : UNIFA et SSP Traitement UNIFA	Phosphore (P_2O_5)	Potassium (K_2O_5)
1972/1973	72	56
2024/2025	13	15
Variation	-83%	-73%

À retenir

En 50 ans, les apports de phosphore et de potassium ont massivement diminué dans les pratiques agricoles. Entre 1972 et 2024, ils ont chuté de près de 83 % pour le phosphore et de 73 % pour le potassium. **Des évolutions qui montrent l'enjeu de rééquilibrer les apports pour préserver la fertilité des sols et, avec elle, les rendements des cultures.**

Préserver la vie du sol pour préparer l'avenir

La dynamique de la section des engrais simples composés s'articule autour de trois axes majeurs : **la souveraineté alimentaire et industrielle, la fertilisation associée ainsi que l'efficience et la durabilité des spécialités proposées. Avec, à la clé, l'enjeu de préserver la fertilité et la vie du sol.**



Quels ont été les faits marquants de votre section en 2025 ?

G.C. : Nous avons œuvré à la mise en place, au 1er juillet 2025, des taxes européennes sur les importations d'engrais russes. Pour cela, nous avons exposé aux pouvoirs publics le poids de cette concurrence déloyale, préjudiciable à la compétitivité et à la souveraineté des industries françaises et européennes. Il nous semblait capital d'apporter davantage de clarté pour ajuster nos revendications.

Le cadmium a également été au cœur de l'actualité. Comment avez-vous géré ce dossier ?

O.T. : En effet, des associations de médecins ont alerté en juin sur le risque d'une contamination au cadmium via les engrais sur la santé humaine. Le règlement européen sur les fertilisants et supports de cultures adopté en 2019 prévoit de réexaminer en 2026, la possibilité d'une baisse progressive des teneurs en cadmium dans les engrais minéraux, en particulier phosphatés. Mais le risque est de voir ces seuils se réduire encore, sans preuve claire d'un gain sur la santé, compliquant – voire interdisant – toute fertilisation phosphatée. Au sein d'un groupe de travail Cadmium UNIFA, nous avons préparé deux auditions : la première auprès de l'ANSES en mars 2025, et la seconde auprès du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) et de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) en octobre 2025. L'enjeu : rassembler tous les éléments pour éclairer le débat et rappeler que l'exposition au cadmium est multifactorielle, donc pas uniquement liée à la fertilisation. Nous suivrons ce dossier en 2026, avec la publication prochaine de l'étude de l'ANSES et l'actualité politique et réglementaire.

Comment travaillez-vous le dossier de la souveraineté, industrielle et alimentaire, au sein de votre section ?

O.T. : Pour le volet « industriel », l'objectif est de recourir, dès que possible, aux énergies renouvelables comme l'éolien ou le photovoltaïque, de trouver des ressources locales pour réduire notre bilan carbone et d'agir sur la durabilité et le recyclage des produits utilisés, y compris en matière d'emballages. Pour ce qui concerne la souveraineté alimentaire, la vie du sol est un point crucial. Cela passe par un ajustement des apports en phosphore et potasse pour accompagner la croissance des cultures dans de bonnes conditions. Sur ce sujet, nous avons travaillé avec le Comité français d'étude et de développement de la fertilisation raisonnée (COMIFER) pour savoir comment préserver la fertilité des sols, et avec l'INRAE, via le programme VolatN, pour identifier les formes d'engrais les moins émissives. C'est un engagement important pour des produits plus efficients : les innovations à venir joueront un rôle clé sur la durabilité globale de notre filière.

Comment, précisément, améliorer l'efficience des engrais simples composés ?

G.C. : En les intégrant dans un ensemble de technologies sources de bénéfices climatiques et environnementaux, via des outils d'aide à la décision pour positionner au mieux ces engrais, ou en bâtissant des stratégies globales de fertilisation associée, culture par culture. Cela passe aussi par une meilleure formation et information des agriculteurs sur ces engrais, pour préserver les rendements et la vie du sol.



COMMISSION **AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT :**
Redevenir un vrai contributeur à la création de références agronomiques

Marc Lambert
Président de la commission agriculture et environnement

Gildas Cotten
Responsable agriculture et environnement au sein de l'UNIFA, et référent de section

Quel est le rôle de votre commission ?

G.C. : La commission agriculture et environnement de l'UNIFA joue un rôle transversal d'analyse et de production d'avis, techniques et scientifiques, sur des problématiques agronomiques et environnementales liées à l'usage des engrais. Et ce, quelle que soit l'origine de ces fertilisants. Au travers d'essais et d'études, nos contributions enrichissent les connaissances sur des thématiques aussi variées que l'eau, l'air, le sol ou le climat.

Pouvez-vous citer l'un des projets phares de 2025 ?

M.L. : Le projet VolatN fait partie des dossiers majeurs de l'année. Signé en octobre 2025 entre l'INRAE et l'UNIFA, ce programme, d'une durée de trois ans, vise à mieux caractériser, en laboratoire, les facteurs d'émission de protoxyde d'azote et d'ammoniac de différents engrais azotés. L'objectif : produire des connaissances plus précises et plus pertinentes pour répondre aux enjeux environnementaux et réglementaires. Cela devrait nous permettre d'harmoniser les méthodologies utilisées jusque-là pour quantifier les émissions et de vérifier, en conditions contrôlées, les allégations parfois attribuées à certaines formulations. Les mesures vont débuter au printemps 2026, pour seize engrais dans quatre types de sol différents. L'UNIFA doit s'emparer à nouveau de tels sujets pour redevenir, comme dans les années 60-70, un fort contributeur à la création de références agronomiques et techniques sur la fertilisation : mission aujourd'hui essentiellement portée par les instituts techniques agricoles.



Quels sont les autres dossiers pilotés par cette commission ?

M.L. : L'un des autres axes de travail porte sur le phosphore et la potasse, deux éléments fertilisants dont l'usage est en forte baisse depuis trente ans. Notre rôle est, aux côtés de l'INRAE, de dresser un état des lieux de la teneur des sols en ces éléments pour alerter sur d'éventuels risques de perte de fertilité. Selon les sujets à approfondir, nous mobilisons les adhérents intéressés et, le cas échéant, débloquons les fonds nécessaires pour mener des études.

Le suivi de la réglementation fait-il également partie de votre mission ?

G.C. : Oui, nous réalisons une veille réglementaire, française et européenne, sur différents dossiers et notamment, en 2025, sur ceux liés au sol et au phosphore. Nous suivons également la révision du Plan de réduction des émissions de polluants de l'air (PREPA) dont la version 2 devrait être activée pour la période 2026-2029. L'enjeu est de mieux faire reconnaître la contribution positive des solutions technologiques proposées par nos adhérents. Ces sujets transversaux intéressent toutes les sections de l'UNIFA.

Et pour les mois à venir, quels sont les sujets à suivre ?

M.L. & G.C. : Nous allons commencer à étudier la révision du protocole de Göteborg, relatif à l'émission de polluants atmosphériques où figure l'ammoniac. De nouveaux objectifs de réduction doivent être fixés à l'horizon 2040. Autre objectif pour les mois à venir : rendre plus lisible et plus concret le plan de souveraineté agricole de l'UNIFA, en définissant par exemple ce qu'est un engrais à haute valeur agronomique. Nous aurons également un regard sur la bio-économie, l'économie circulaire et le label bas carbone : autant de dossiers où les acteurs de la filière engrais ont un rôle à jouer.

L'UNIFA CONSOLIDE SA STRATÉGIE DE PLAIDOYER
avec le lancement du groupe de travail affaires publiques

Valérie Sené
Directrice des affaires publiques et de la communication de l'UNIFA



Quel était l'objectif du groupe de travail "Représentants affaires publiques"?

Dès sa création, l'objectif du groupe de travail a été clair : structurer un espace d'échange opérationnel entre les responsables affaires publiques des entreprises adhérentes, afin de partager l'analyse de l'actualité politique et réglementaire, de construire des positions communes et de renforcer la capacité d'influence collective de la filière.
Dans un contexte d'instabilité institutionnelle et de multiplication des textes impactant la fertilisation, il s'agissait également de mieux anticiper les évolutions, de sécuriser nos messages et de gagner en réactivité.

Quelles ont été les principales actions menées en 2025 ?

L'année 2025 a été particulièrement dense. Le groupe s'est réuni mensuellement en visioconférence et s'est retrouvé à deux reprises en présentiel. Ces travaux ont permis un suivi approfondi des grands dossiers structurants : projet de loi de finances, Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), concurrence déloyale et importations d'engrais, cadmium, socle commun des matières fertilisantes, ainsi que les enjeux liés aux usages non agricoles (JEVI).
L'année a également été marquée par une évolution de l'organisation, avec un changement de prestataire à l'issue d'une consultation menée durant l'été. Ce choix s'inscrit dans l'ambition de **regrouper, au sein d'une même agence, les relations presse et les affaires publiques,** afin de renforcer la cohérence des messages et l'efficacité de l'action d'influence de l'UNIFA.

Comment le groupe a-t-il évolué au fil de l'année ?

Le groupe de travail a connu une montée en maturité progressive. D'un espace d'échanges initial, il est devenu une instance plus structurée et productive, capable de contribuer à des livrables concrets — comme les travaux de questions-réponses sur le MACF ou la contribution au manifeste du groupe monde rural — mais aussi de réfléchir à son propre fonctionnement, notamment à travers une note sur le processus d'élaboration des positionnements.
La diversité des profils représentés, l'hétérogénéité des expériences et des compétences, ainsi que la régularité des rendez-vous mensuels ont favorisé l'installation d'un climat de confiance et une participation soutenue des membres.

Pourquoi la création d'une commission affaires publiques en 2026 ?

La transformation du groupe en commission affaires publiques s'est imposée naturellement. Les enjeux traités sont désormais pérennes, transversaux et stratégiques pour la filière.
Cette commission permettra de formaliser le pilotage opérationnel des orientations politiques arrêtées par la gouvernance et de doter l'UNIFA d'un outil de représentation à la hauteur des ambitions pour 2026 : **peser davantage dans le débat public, anticiper les réformes et défendre, de manière structurée, la souveraineté, la compétitivité et la transition du secteur de la fertilisation. Elle marque le passage d'une logique de veille à une logique d'influence pleinement assumée.**

COMMISSION **RÉGLEMENTATION ET NORMALISATION :**
Œuvrer pour un cadre réglementaire qui soutient transition et performance

Christine Dubosclard
Présidente de commission

Florence Catrycke
Directrice réglementation et normalisation



Pouvez-vous nous expliquer le rôle de la commission que vous présidez ?

C.D. : L'objectif de notre commission est d'être proactive sur les textes réglementaires à venir concernant les fertilisants, amendements et biostimulants. Comment ? En identifiant les enjeux, en décryptant chaque ligne et en anticipant tous les impacts possibles pour la filière. Notre rôle est aussi de proposer aux pouvoirs publics des aménagements des textes, avant parution, si les contraintes nous semblent trop fortes. L'objectif n'est pas de bloquer l'agenda réglementaire mais bien d'être source de propositions pour simplifier les textes et limiter les sur-réglementations.

Quel est le profil des membres de cette commission ?

F.C. : Les profils sont variés : responsables produits, producteurs, responsables HSE des membres de l'UNIFA, soit deux à trois personnes par entreprise. Nos réunions rassemblent en moyenne 25 personnes. La participation est toujours forte et dynamique. La mise en commun des expertises offre à chacun une compréhension approfondie d'un cadre réglementaire devenu de plus en plus complexe.

Sur quels dossiers avez-vous travaillé en 2025 ?

C.D. : Nous suivons certains dossiers depuis plusieurs années, notamment le règlement européen 2019-1009, relatif à la mise sur le marché des fertilisants auprès des pouvoirs publics. Un état des lieux est en cours en vue d'une prochaine révision. Nous remontons les difficultés rencontrées pour sa bonne application et listons les améliorations à apporter. Parmi elles : la nécessité de faciliter les dossiers de conformité ou d'ouvrir la liste des Catégories de matériaux constitutifs (CMC) à de nouveaux produits. Nous travaillons également à la simplification du dossier Omnibus chimie pour limiter l'impact des nouvelles obligations. Sur les PFAS, nous avons établi des recommandations pour guider les adhérents et alerté sur le manque de fiabilité de certaines méthodes d'analyse. L'article 269 de la loi Climat et résilience nous occupe également. Il interdit, dès 2027, l'usage des engrais de synthèse dans les Jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI). Or, la notion d'engrais de synthèse n'est pas définie. Nous œuvrons à dissiper ce flou.

Le suivi du socle commun pour les matières fertilisantes fait-il partie de votre mission ?

C.D. : Tout à fait. L'enjeu est de définir des critères d'innocuité pour les produits mis sur le marché selon les normes françaises. Mais pour l'heure, la démarche s'annonce complexe, avec pas moins de quatre textes. Nous militons là aussi pour plus de simplification et un alignement avec les textes européens : une harmonisation qui limiterait les distorsions de concurrence. Pour 2026, nous suivrons également la publication des actes délégués du règlement UE 2025/40 relatif aux emballages et l'Omnibus environnement pour revoir les obligations liées au réemploi. Notre crainte : qu'elles déstabilisent notre filière de recyclage française, très performante.

Quel est votre leitmotiv pour 2026 ?

F.C. : Retrouver de la cohérence entre les textes et simplifier, pour débloquer certains dossiers. Aujourd'hui, le principe de précaution, tel qu'il est appliqué, freine la mise en œuvre des ambitions en matière de durabilité, d'innovation et d'économie circulaire. La bonne nouvelle, c'est que nos messages sont entendus ! En revanche, leur traduction concrète dans les textes reste encore lente, ce qui retarde les évolutions nécessaires.

AVEC SOVEEA, L'UNIFA S'IMPLIQUE PLEINEMENT DANS LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES

Déploiement de l'usine Novus, de l'outil « MesDonnéesFerti », quête de nouveaux éco-contributeurs, suivi de l'actualité réglementaire… L'année 2026 s'annonce très active pour SOVEEA.

François Deltour
Directeur général de SOVEEA (SOciété de Valorisation des Éco-actions des engrais et d'Amendements)

Florence Nys
Présidente de SOVEEA

L'objectif de SOVEEA est clair : accompagner nos écocontributeurs pour préparer et anticiper les futures réglementations, à commencer par le projet européen Packaging and packaging waste regulation (PPWR). Seule une action commune peut faire progresser l'ensemble de la filière. C'est dans ce sens que nous avons œuvré, cette année encore, pour augmenter le recyclage des Emballages vides de produits fertilisants (EVPF). Le taux de collecte atteint désormais 90 %, en espérant rapidement tendre vers 95 %. Le déploiement de Novus, la première usine française de recyclage de big bags, implantée en Normandie, devrait y aider. En 2025, après un an de service, le site a traité près de 2 000 tonnes de big bags, pour un volume de 1 700 tonnes de granulés rPolyFlex produits, un mélange de polypropylène (PP) et de polyéthylène (PE). Un investissement de 3 millions d'euros réalisé en fin d'année dans une unité de broyage mécanique et dans un trieur optique va permettre d'améliorer la qualité du tri. Ainsi, dès 2026, trois types de plastiques seront produits (rPolyFlex, PP, et PE) avec l'objectif d'atteindre les 6 000 tonnes.

2025 a également vu **le lancement de l'outil digital « MesDonnéeFerti », pour faciliter les échanges de données sur les matières fertilisantes.** Tous les leaders du secteur – metteurs en marché et centrales de distribution - nous ont suivis. L'enjeu est désormais de transformer l'essai en accueillant tous les autres acteurs et de rester à leur écoute pour lever d'éventuels freins.

Des évolutions majeures sont également attendues dans les mois à venir sur le dossier de l'éco-modulation. La première version ayant montré ses limites - pas assez incitative – nous espérons que les réflexions en cours vont rapidement aboutir. L'idée : faciliter le recyclage en limitant les perturbateurs, comme le polyamide ou la couleur unie, et encourager la circularité des matières recyclées avec des bonus/malus adaptés.

La quête de nouveaux éco-contributeurs s'avère indispensable à l'heure où, dans un contexte de dumping environnemental de la part de l'Asie, le recyclage coûte de plus en plus cher en Europe. Nous devons agir collectivement et rester vigilants sur les actions de contrôles promises aux frontières par l'UE.

AU SEIN DU BN FERTI, NORMALISATION RIME AUSSI AVEC INNOVATION

Stéphanie Pittié
Directrice du BN Ferti

Florence Nys
Présidente du BN Ferti

Depuis 2012, le bureau de normalisation de la fertilisation, BN Ferti, **prépare, par délégation de l'AFNOR, les normes françaises.** Il participe également à l'élaboration des normes européennes et internationales pour les matières fertilisantes, les supports de culture, les paillages, leurs composants et leurs additifs. L'intérêt pour la filière de s'impliquer dans ces travaux est multiple. À l'échelon national tout d'abord, cela permet d'accompagner, et parfois d'accélérer, la mise sur le marché de produits innovants, à l'image des biostimulants, tout en aidant les fertilisants non couverts par le règlement européen à accéder eux aussi au marché français. Ce travail continu de normalisation, quelles que soient les spécialités, reste un pilier essentiel à notre profession.

Nos actions visent aussi à renforcer la position de la France dans l'élaboration des normes européennes, à participer à leur harmonisation, tout en anticipant les évolutions à venir. L'enjeu : influencer les choix techniques opérés et les décisions prises en amont, plutôt que les subir une fois actés. Les échanges réalisés entre l'équipe du BN Ferti et les experts européens s'avèrent dans cette optique indispensables. Pour 2026, nous allons poursuivre les travaux engagés depuis deux ans sur les normes biostimulants. Pour rappel, en 2024, près de 33 normes européennes sur les biostimulants ont été finalisées. L'objectif est désormais d'ouvrir ce dossier à l'échelle internationale. Comment ? En misant sur un engagement collectif fort et des collaborations fructueuses pour renforcer notre influence.

Données statistiques et chiffres UNIFA

Le service statistique de l'UNIFA assure la collecte, le traitement et l'analyse des données mensuelles de livraisons d'engrais en France.

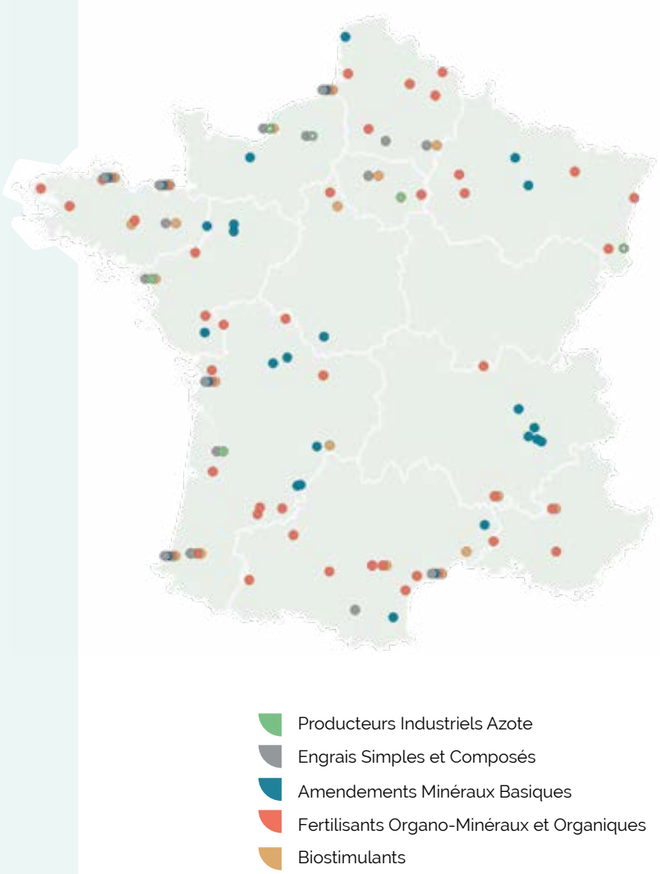
Ce dispositif, opéré pour le compte du ministère de l'Agriculture, constitue depuis 1980 la base des statistiques officielles du secteur. Les données produites alimentent notamment les publications mensuelles d'Agreste et répondent à de nombreux usages stratégiques : suivi économique du secteur, contribution aux inventaires nationaux d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques (CITEPA), appui aux politiques publiques environnementales, ainsi qu'aux obligations de transmission à Eurostat. Elles constituent également un socle essentiel pour les analyses et publications portées par l'UNIFA.

Dans un contexte de transformation progressive des pratiques agricoles et d'évolution des technologies de fertilisation, **l'année 2025 a été marquée par l'engagement de réflexions conjointes entre l'UNIFA et le service statistique du ministère de l'Agriculture** pour examiner, à court terme, les conditions d'évolution du dispositif existant : périmètre de l'enquête, outils de collecte et méthodes de traitement des données.

Ces réflexions s'inscrivent dans une démarche rigoureuse et maîtrisée, fondée sur l'expertise statistique acquise de longue date par l'UNIFA. **Elles ont vocation à préparer, à l'horizon 2026, d'éventuels travaux méthodologiques** permettant d'adapter le dispositif aux évolutions du secteur, tout en garantissant la continuité, la comparabilité et la robustesse des séries statistiques.

Julian Osorio
Chargé d'enquêtes statistiques

L'industrie des fertilisants dans les territoires



- Producteurs Industriels Azote
- Engrais Simples et Composés
- Amendements Minéraux Basiques
- Fertilisants Organo-Minéraux et Organiques
- Biostimulants

58,5 %

Part des producteurs de l'UNIFA dans les livraisons d'engrais minéraux en volume en France métropolitaine

(Source UNIFA 2024)

9,9 Mt

d'engrais minéraux et d'amendements minéraux basiques sur la campagne 2024-2025

soit **-1,6%** par rapport à 2023-2024 et **-6,6%** par rapport à la moyenne des 5 dernières campagnes.

(Source UNIFA 2025)

32

entreprises productrices de l'ensemble des solutions de fertilisation *(engrais et amendements minéraux, engrais organiques et organo-minéraux élaborés et biostimulants)*, de la PME à la multinationale

80

sites de production et de stockage sur le territoire français

Chiffre 2024

23 M€

consacrés à la R&D

4 060
emplois directs

12 180
emplois indirects

Chiffres 2024

-39%

C'est la baisse des livraisons d'engrais en France en 30 ans

Chiffre 2024

En 2025, 89 % des emballages de fertilisants à usage agricole ont été collectés et sont recyclés à 99 %, grâce à SOVEEA *(Société de Valorisation des Éco-actions des engrais et d'Amendements)*, éco-organisme créé par l'UNIFA.

Chiffre 2024

2 Mrds€

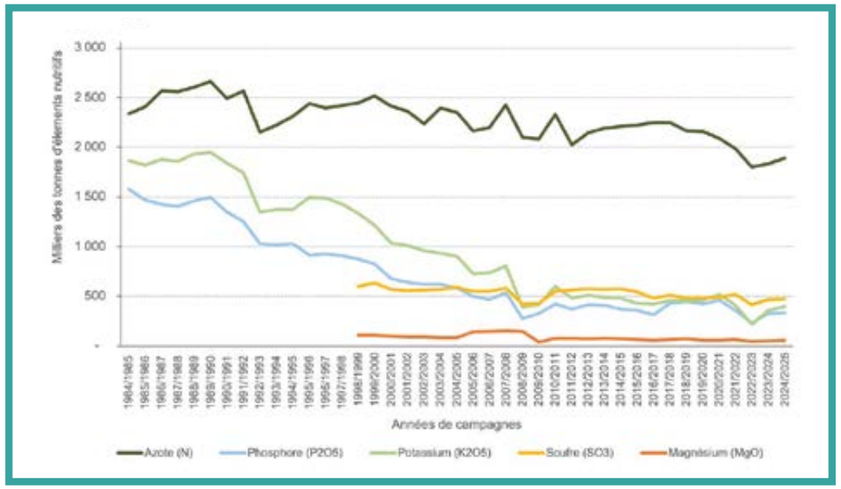
de Chiffre d'affaires

Évolution des livraisons d'engrais en France

En 40 ans, on a réduit de

51 %

les livraisons d'engrais



(Source : UNIFA, AGRESTE 2025)

Glossaire des solutions de fertilisation associée

	ENGRAIS MINÉRAUX	ENGRAIS ORGANO MINÉRAUX	ENGRAIS ET AMENDEMENTS ORGANIQUES	AMENDEMENTS MINÉRAUX BASIQUES	BIOSTIMULANTS
ACTION	Nutrition des plantes	Nutrition des plantes et des sols	Nutrition des plantes et des sols	Agit sur une moindre acidification des sols (augmentation du pH) Agit sur la vitalité des sols	Agit sur la rhizosphère Meilleure résistance aux stress abiotiques (sécheresse ou asphyxie racinaire, carence...) Stimulation du système racinaire Meilleure efficience nutritionnelle
NOMBRE D'ENTREPRISES UNIFA CONCERNÉES	11	9	8	7	20
ÉLÉMENTS NUTRITIFS	Azote, Phosphore, Potassium, Magnésium, Soufre, Oligo-éléments	Azote, Phosphore, Potassium, Magnésium, Soufre, Oligo-éléments, Carbone	Azote, Phosphore, Potassium, Magnésium, Soufre, Oligo-éléments, Carbone	Calcium, Magnésium	Dans le cas de biostimulants associés avec des engrais Azote, Phosphore, Potassium, Calcium, Magnésium, Soufre, Oligo-élément
TYPOLOGIE	Engrais azotés *(Ammonitrates, Urée, Solutions azotées)* Engrais phosphatés *(phosphate naturel, superphosphate)* Engrais potassiques *(chlorure de potassium, sulfate de potassium)* Engrais composés NP, NK, PK et NPK	Engrais composés organo-minéraux NPK	Engrais composés NPK élaborés avec les : • Effluents d'élevage • Coproduits de filières agroindustrielles • Matières végétales et composts	Carbonates Chaux vive calcique Chaux vive magnésienne Dolomie	Substances et mélanges à base de matières vierges Parties de végétaux ou extraits de végétaux non traités Microorganismes
LOGISTIQUE	Sociétés de transport intermédiaires				
DÉBOUCHÉS	Industriels Distributeurs (coopératives, négoce) Agriculteurs	Distributeurs (coopératives, négoce) Agriculteurs	Distributeurs (coopératives, négoce) Agriculteurs	Industriels Distributeurs (coopératives, négoce) Agriculteurs	Industriels Distributeurs (coopératives, négoce) Agriculteurs

Nos adhérents

ACADIAN PLANT HEALTH
30 Brown Avenue
Dartmouth, Nova Scotia
CANADA
B3B 1X8
Tel. 19 024 682 840
www.acadianseaplants.ca

AXIOMA BIOLOGICALS
8 boulevard Voltaire
19100 Brive-la-Gaillarde
Tel. 05 55 74 10 82
www.axioma-biologicals.com

LAT NITROGEN FRANCE SERVICES SAS
Tour Ciel, 20 ter rue de Bezons
92400 Courbevoie
Tel. 01 47 96 97 66
www.lat-nitrogen.com

CHAUX SAINT PIERRE GROUPE PIGEON
La Guérinière
35370 Argentré-du-Plessis
Tel. 02 99 96 63 65
www.groupe-pigeon.com

CIE DES ENGRAIS DE LONGUEIL
Bois d'Ajeux
60617 Longueil-Sainte-Marie
Tel. 03 44 40 90 88

COMPO EXPERT
120 rue Jean Jaurès
92300 Levallois-Perret
Tel. 01 41 05 49 45
www.compo-expert.com

CORTEVA AGRISCIENCE
3 rond-point des Saules
Immeuble le Renaissance
78280 Guyancourt
Tel. 0 800 470 810
www.corteva.fr

FERTEMIS – GROUPE ELIARD SPCP
9 rue Lavoisier
56300 Pontivy
Tel. 02 97 25 50 12
www.fertemis.fr

FERTIBERIA
8 route du Camp
77950 Montereau-sur-le-Jard
Tel. 01 81 14 44 80
www.fertiberia.com

FERTINAGRO
1935 route de la Gare
40290 Misson
Tel. 05 58 98 00 32
www.fertinagro.com

FRAYSSINET
La Mothe
81240 Rouairoux
Tel. 05 63 98 42 08
www.frayssinet.fr

GERMIFLOR – LAUTIER & CIE
400 rue Marcel Lautier
81200 Mazamet
Tel. 05 63 61 06 59
www.germiflor.com

HAIFA FRANCE
1127 avenue de la République
34400 Lunel-Le-Viel
Tel. 04 67 83 50 70
www.haifa-group.com

ICL EUROPE BV
35 rue Buirette
51100 Reims
Tel. 03 26 47 83 96
www.icl-growingsolutions.com

CARRIÈRES IRIBARREN
1 chemin du Désert
86350 Usson-du-Poitou
Tel. 05 49 59 53 31
www.carrieres-iribarren.fr

IMPACT PRO
11 rue Réaumur
ZAC le Jardin d'Entreprises
28000 Chartres
Tel. 02 34 40 08 23
www.impact-pro.fr

LHOIST FRANCE OUEST
Chemin de Puy Clermont
03800 Gannat
Tel. 04 70 90 27 27
www.lhoist.com

TIMAB INDUSTRIES – PHOSPHEA
57 boulevard Jules Verger
35800 Dinard
Tel. 02 99 16 53 01
www.phosphea.com/fr

OCP NUTRICROPS
2–4 rue Al Abtal, Hay Erraha
20200 Casablanca (Maroc)
Tel. 212 5 22 92 90 88
www.ocpgroup.ma

OLMIX
ZA du Haut du Bois
56580 Bréhan
Tel. 02 97 38 84 03
www.olmix.com

OVINALP
La Tour du Puy, Ribiers
05300 Val Buëch-Méouge
Tel. 04 92 63 24 44
www.ovinalp.fr

PROVENCALE SA
29 avenue Frédéric Mistral
83175 Brignoles Cedex
Tel. 04 94 72 83 00
www.provencale.com

RHÔNE ALPES AMENDEMENTS GROUPE SAINT HILAIRE
2745 route de Bugey,
Hameau des Flosailles
38300 Saint-Savin
Tel. 04 74 28 98 98
www.saint-hilaire-industries.fr

SDP ROVENSA NEXT
1 rue Quesnay
02000 Laon
Tel. 03 23 80 10 18
www.rovensanext.fr

SUMIAGRO FRANCE
251 rue du Faubourg Saint-Martin
75015 Paris
Tel. 01 53 67 68 45
www.sumiagro.fr

TESSENDERLO
Troonstraat 130
1050 Bruxelles (Belgique)
Tel. 32 26 39 19 58
www.tessenderlo.com

TIMAC AGRO FRANCE
27 avenue Franklin Roosevelt
35408 Saint-Malo Cedex
Tel. 02 99 20 65 20
www.timacagro.fr

UPL EUROPE
Tour Voltaire, 1 place des Degrés
92800 Puteaux
Tel. 01 46 35 92 00
www.uplcorp.com/fr

VEOLIA AGRICULTURE FRANCE
1 rue de la Fontainerie
62003 Arras Cedex
Tel. 03 21 60 53 00
www.agriculture.veolia.fr

VIOLLEAU
ZAE La Gouinière
79380 La Forêt-sur-Sèvre
Tel. 05 49 80 74 01
www.violleau-agro.com/fr

SYNGENTA BIOLOGICALS
1 rue des Prés
78286 Guyancourt
Tel. 01 39 42 20 00
www.syngenta.fr

YARA FRANCE
Immeuble OPUS, 12–77
Esplanade du Général de Gaulle
92914 Paris La Défense
Tel. 01 55 69 96 00
www.yara.fr



LE DIAMANT A
92909 PARIS
LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. 01 46 53 10 30

www.unifa.fr

unifa

Bien nourrir les plantes
pour mieux nourrir les hommes